

FICHE TECHNIQUE PRIMAIRE LAQUE

PROPRIÉTÉS

Couche d'imprégnation et primaire diluable à l'eau, blanche, bien garnissante, à séchage rapide, facile à poncer pour bois et boiseries, composée à 95% de matières premières renouvelables et minérales. Adhère bien sur le bois et possède un bon pouvoir garnissant et opacifiant, pour l'intérieur et l'extérieur avant les laques BIOFA.

Attention ! Pour l'utilisation en extérieur, les bois doivent être mis en œuvre et traités conformément selon la norme DIN 68800-2(4). Les bois à l'horizontale avec de l'eau stagnante sont à éviter. Les bois mis en œuvre verticalement doivent être traités en partie basse pour éviter les remontées d'eau par capillarité.

COMPOSITION

Eau, liant végétal à base d'huile de soja, craie, talc, argile, dioxyde de titane, alcool, montmorillonite, agent liant, agent épaisseur, anti-moussant, siccatif de zinc.

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie max. 12%), propre, exempt de salissures. Eliminer les anciennes peintures par ponçage. Sur bois neufs attention à l'essence de bois. Les bois à tanins (par ex. chêne) ou les bois exotiques peuvent perturber le séchage. Ils doivent être dégraissés au préalable avec de l'alcool ou un substitut de térébenthine, puis laisser sécher pendant une nuit. Veiller une protection du bois adaptée. Ponçage préalable au grain 150-180, éventuellement humidifier le bois avant ponçage. Traiter les parties enduites avec le PRIMAIRE LAQUE.

2-Application

Bien remuer avant emploi. Appliquer une couche à la brosse, au rouleau laqueur ou au pistolet. Éventuellement diluer avec 5% d'eau. N'utiliser que des brosses souples, à fibres longues, spéciales acryliques ou des rouleaux laqueurs à fibres rases ou mousses floquées.

Epaisseur du feuillet à déposer environ 100 µm.

Après 12 heures, poncer finement et enlever les poussières de ponçage. Ne pas appliquer pardes températures inférieures à 12°C et par plus de 80% d'hygrométrie.

Pour l'application au pistolet diluer avec 5 à 10% d'eau et adapter la pression, le diamètre des duses etc.. au matériel utilisé.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE PRIMAIRE LAQUE

CONSIGNES DE SECURITE

Garder hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux et la peau. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Porter un masque en cas de ponçage ! Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/d : 130 g/l 2010

Contient 35 g/l maxi

GISCODE : BSW 30



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de VBA – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition SEPTEMBRE 24)

VBA – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU